

## BUREAU LIGUE DU 20 DECEMBRE 2010 (Nantes)

**Présents :** Monique Brugier, Pascal Charaud (CD44), Nicolas Feller (CD85), Claude Gangloff, Eric Heurtebize, Jean-Pierre Mauchrétien, Jean-Michel Quentin

**Excusés :** Jean-Luc Fourrier, Hélène Gaboriau, Pascal Hinckel, Michel Levi Di Leon

### 1. Info Ligue :

- Les membres présents félicitent Claude Gangloff pour l'obtention de la médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sport qui lui a été remise par Monsieur la Préfet de Région, pour la promotion du 14 juillet 2010

### 2. Informations fédérales

- Fonctionnement :
  - o liste de renseignements à fournir à la fédération établie par le secrétariat et prêts à partir.
  - o prise de connaissance des intentions publiées par F. Focard (site fédéral)
  - o la nouvelle CCT devrait de par sa mission être en mesure de soutenir les projets de redressement des finances par ses contrôles et validations ; les pôles espoirs risquent de ne plus être subventionnés de la même manière par la Fédération
- Finances : examen rapide des nombreux documents de trésorerie reçus de la fédération faisant apparaître un résultat légèrement excédentaire grâce à la contribution exceptionnelle
- Assemblée Générale : date non arrêtée à l'heure actuelle
- Vœux : il n'est pas fixé de date pour présenter les vœux qui devraient circuler en aller-retours, clubs - comités - ligues - fédération.

### 3. Rapports des commissions :

- **Sportive :**
  - o *Seniors.*  
Week-end du 18 décembre : St Bart/Entrammes à nouveau remis à cause des intempéries ; Ruillé/St Sylvain non joué ; Longué/l'Huisserie (match

avancé à jouer à la date initialement prévue). Tous ces matchs reportés peuvent être joués jusqu'au week-end du 12/13mars inclus.

Match R1F052 Rezé/UGS Vihiers : match perdu par forfait 25/0, 25/0, 25/0 et 0 point pour l'UGS Vihiers-St-Barthélémy d'Anjou, sans pénalité financière mais application de l'amende pour non présentation d'une licence.

- Jeunes : les matchs non joués le week-end du 18 décembre devront l'être pour le 8 janvier au plus tard, suivant entente entre les clubs.

Rappel : Margaux TISON (cadette de DYS) ne doit plus jouer en minimes lorsque l'équipe est suffisamment complète.

*Coupe des Pays de Loire* : dates retenues : 23 janvier, 20 mars, 17 avril, suivant les règlements établis pour cette compétition par la commission. La CRS jeunes fera un rappel de cette réglementation aux clubs engagés. Les finales se dérouleront le 22 mai lors du Festyvolley. Compte tenu du peu de communication faite sur cette épreuve, il est rappelé que les commissions doivent transmettre toutes les informations utiles suffisamment en amont au secrétariat pour mise en ligne sur le site de la ligue.

*Championnats régionaux cadets(te)s* : le nombre de journées et la formule avaient été prévus dès septembre par la commission, suivant les demandes des clubs de faire jouer davantage leurs jeunes ; les rattrapages devront avoir lieu en début ou fin de vacances scolaires pour faire jouer les jeunes au maximum.

- *Coupe du « grand ouest » minimes* (pour les éliminés en Coupe de France): inscription à faire avant le 11 janvier. La Ligue transmettra l'information aux clubs, mais la priorité aux championnats régionaux demeure.

#### - Arbitrage :

- les commissions départementales ont eu du mal à préparer les désignations « retour » compte tenu des désignations fédérales très tardives non encore parvenues à la CRA (à cause de la neutralité envisagée à l'origine pour les matchs fédéraux retour)
- quelques problèmes de fonctionnement internes des CDA qui influent sur les programmes de formations, sur les désignations et les rectificatifs et avec des disparités dans la façon de faire selon les départements
- formation : un vacataire a été mis en place dans le 44 pour cette mission ; les systèmes diffèrent suivant les comités mais il est souhaitable que les stages pratiques se déroulent sur les Interdépartementaux « retours » en Mayenne avec des superviseurs.
- Le PV de la dernière réunion de CRA (10 décembre) n'a pas encore été diffusé

- Match Bouguenais/Challans (2MAA60) : l'absence d'arbitre s'explique par la désignation par la CDA44 d'un arbitre « non engagé », information non transmise à la ligue pour validation. Il s'avère que cette année, contrairement aux précédentes, les engagements des arbitres ne devaient plus être adressés à la ligue mais aux CDA directement. En conséquence, les CDA doivent transmettre au plus vite à la ligue les engagements de chaque arbitre par club pour enregistrement et validation. Les remboursements ne seront effectués qu'après réception de ces engagements.
  - Envisager un retour en arrière pour que la CRA assure la désignation du 1<sup>er</sup> arbitre en R1M (et R1F), charge aux CDA de faire la désignation éventuelle du second en R1M et du 1<sup>er</sup> en R2.
  - Etudier la réactualisation du tableau des distances pour le remboursement des arbitres, étant entendu que le tableau actuel tient compte comme les années précédentes du trajet le plus direct sans péage de Via Michelin.
- **Beach volley :**
    - Lecture du pré compte-rendu de la commission centrale de beach (fédé)
    - Opération « rêve de champion » les 7/8 mai 2011: organisation impossible à cause des interdépartementaux
    - Dans le 44 : proposition de mettre en place des championnats départementaux de 2x2 (sans appellation Beach) à partir de mi mai sous forme de plateaux avec évolution vers le beach officiel
    - Travail nécessaire d'harmonisation des pratiques dans chaque département
  - **Technique :**
    - Pas encore de remplaçant à la Présidence de la commission
  - La ligue a obtenu le droit de valider les « Pass citoyen » en liaison avec le Conseil Régional pour les actions de formation de cadres « jeunes » (lycéens) : arbitres, entraîneurs, dirigeants.

#### **Statuts Règlements : PV au 30 novembre**

- La commission regrette le temps mis par les comités pour établir la situation au 30 novembre, date récurrente annuellement, pour préparer le PV officiel de fin Janvier
- l'état des arbitres, qui ne figure pas dans le PV, est pointé chaque semaine par le secrétariat de la ligue. Il doit être exploité rapidement par les CDA, pour validation et pour prévenir les clubs non à jour de leurs obligations d'arbitrage.
- Concernant l'état des dirigeants, manque l'état du CD72
- La licence « découverte » est comptabilisée pour la valorisation des DAF

- A ce jour nous comptabilisons 4 clubs en moins et 7074 licenciés

### **Manifestations**

- *Ligue Mondiale le 11 juin :*
  - o La méthode fédérale, sans courrier officiel adressé à la ligue, pour trouver une implantation pour accueillir Cuba, est pour le moins cavalière (un courrier a été envoyé à la Mairie pour annoncer l'intention d'organiser ce match à Nantes le 11 ou 12 juin, avec demande si la salle Beaulieu est disponible).
  - o Le cahier des charges de l'organisation est parvenu ce dimanche, veille de la réunion de bureau ce jour, il est inchangé par rapport à 2010 !
  - o Une synthèse financière a été établie par Maud pour étudier la faisabilité de cette organisation qui fait craindre pour les retombées financières (en particulier la redevance de 10 000€ par ville, les implantations déficitaires ne la devant pas à la fédé, mais devenant de fait responsables du déficit !)
  - o La proximité des autres manifestations sur notre territoire (Festyvolley, AG de Ligue, et surtout ATLANVOL sur le même week end à Sablé avec l'équipe technique et le besoin d'arbitres !)
  - o En conséquence, le bureau de Ligue n'est pas favorable à cette organisation : 1 voix pour, 5 contre
- *Atlanvol :*
  - o réservations finalisées, subventions à demander au Conseil Général 72 et à la Ville de Sablé
- *Interpôles :*
  - o L'opération se met en place, la subvention fédérale est en principe assurée, il n'y aura pas les pôles France mais les nouveaux centres d'entraînement et l'équipe nationale suisse.
- *Festyvolley :*
  - o Eclaircir les demandes de subventions auprès du CG72 avec le club de Beaufay et le comité départemental 72

### **Fonctionnement de la Ligue et personnel**

- Gwenaëlle Ouairy : sera en congé de maternité vers mi/fin avril, sa fin de contrat CAE est le 21 mars. Le président, le secrétaire général et la trésorière étudieront les solutions possibles (reconduction ou pas du CAE, étude financière sur d'autres types de contrats, avec ou sans aide à l'emploi, comme le contrat de professionnalisation déjà utilisé avec Marie Batard)

- Suite à la demande de Gwenaëlle Ouairy, un avenant sur ces horaires sera rédigé pour modification des jours de travail, en accord avec Monique Brugier et Maud Chenard.
- Changement de femme de ménage (1h30 semaine) avec contrat de travail à régulariser, suite au contrôle URSSAF.

**Fin de séance : 0h08**

---

**Ligue de Volley-Ball** - [www.paysdeloire-volley.com](http://www.paysdeloire-volley.com)  
Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4  
**Tél. : 02 40 43 44 64** - Fax : 02 40 43 41 33 - E-mail : [volley.pdl@wanadoo.fr](mailto:volley.pdl@wanadoo.fr)

**CASAL  
SPORT**

► N° Indigo 0 825 80 95 95

@ [www.casalsport.com](http://www.casalsport.com)